

Référence : C.2 – C.2.2 –5 – MAMP CT2



Acquisition de colonnes décorables Biflux / ECT

Aller vers une harmonisation de la gestion de la collecte sélective en s'inscrivant dans une démarche de simplification des consignes de tri pour les administrés du Territoire du Pays d'Aix.

ACTEUR ET TERRITOIRE



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE CT2

Hôtel Boades
CS 40 868
13626 Aix en Provence Cedex1

Mme Virginie CONINX
Chargée de missions
04 42 90 66 07 / 06.78.00.88.88
virginie.coninx@ampmetropole.fr

CONTEXTE

La Métropole Aix Marseille Provence pour répondre aux enjeux du schéma métropolitain de gestion des déchets notamment en termes de valorisation matière souhaite aller vers une harmonisation de la gestion de la collecte sélective en s'inscrivant dans une démarche de simplification des consignes de tri pour les administrés de son territoire.

À ce titre le Pays d'Aix (CT2) a planifié sur la période 2021-2022 de mettre en œuvre plusieurs actions qui doivent permettre de faciliter la compréhension des consignes de tri afin d'inciter au tri des déchets. Il s'agit de:

- Faire évoluer le mode actuel de tri des dispositifs d'apport volontaire (triflux : EMR + JRM + Verre) sur le mode simplifié biflux (EMR&JRM + Verre), mode actuellement utilisé par les collectes de tri en porte à porte.
- Développer la mise en place de l'extension des consignes de tri des plastiques (ECT) auprès des habitants du territoire

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Augmenter le taux de valorisation du Territoire par une augmentation du tonnage de déchets recyclables collectés.

Objectifs
quantitatifs

Installer **80 colonnes décorables Biflux**

A terme, **recycler environ + 10% / an** sur la collecte EMR + JRM

Détail du calcul :

Chaque colonne biflux produit en moyenne 4T /an (données RA 2019). L'action Life doit permettre d'acheter environ 80 colonnes biflux qui seront installées à partir de Septembre 2021. L'augmentation prévisionnelle du taux de valorisation est de 10% sur les EMR et JRM, soit

En 2021 : $80 \times 4 \times 10\% \times 4 \text{ mois} = 10 \text{ T}$

En 2022 et 2023 : $80 \times 4 \times 10\% = 30 \text{ T}$

Soit au total **environ +70 tonnes à fin 2023**

Résultats
quantitatifs

Nombre de colonnes décorables installées : **72 unités**

Tonnage collecté en sur l'ensemble des PAV : 11 144t (2017) contre 12 522t en 2022, soit **une augmentation de 12 %**.

Durant la même période le tonnage collecté en PAP a augmenté de 20 % (9 485t en 2017 contre 11 383t en 2022).

La simplification du geste de tri par la mise en place de colonnes Biflux en cohérence avec la collecte en Porte à Porte ainsi que les campagnes de communication mises en œuvre, au cours de la même période pour l'Extension des Consignes de Tri (ECT) ont permis d'améliorer sensiblement les performances de tri sur le secteur du Pays d'Aix quel que soit le mode de collecte.

Résultats
qualitatifs

Amélioration de l'esthétique des PAV et de leur attractivité

MISE EN ŒUVRE

Description de
l'action

Dans le cadre du basculement en biflux des dispositifs d'apport volontaire et du passage en ECT, le Pays d'Aix a décidé de faire évoluer le parc de colonnes d'emballages en procédant au remplacement des matériels les plus vétustes par des colonnes décorables dotées d'une ouverture adaptée à la collecte des petits cartons d'emballage.

Cette démarche doit permettre de faciliter le geste de tri des habitants en renforçant la diffusion du message de communication au travers de ces supports de proximité pertinents.

Plus précisément, le remplacement concernera dans un premier temps environ 240 colonnes sur 80 Points d'Apport Volontaire, soit environ 10% du parc réparti sur l'ensemble des communes du territoire.

A termes une réflexion sera engagée pour procéder au remplacement de l'ensemble du parc.

Cette action va permettre l'évolution du parc des colonnes et devrait permettre une augmentation moyenne du taux de valorisation de ces flux d'environ 10% / an.

Dans le cadre du financement Life, ce sont **72 colonnes décorables Biflux** (EMR & JRM) et verre qui ont été achetées pour un montant de 126 000 €HT (en équipement).



2020 -2023 :

Planning

Achat et mise en place de 72 colonnes (Biflux et Verre) d'un volume de 5 m3 décorables sur l'ensemble des communes du Territoire du Pays d'Aix

Moyens humains

2 ETP (personnel interne) + prestation de service

Moyens financiers

Total : 152 000 € TTC répartis en 132 000 €TTC d'équipement et 20 000 €TTC de prestations (panneaux décorables - communication)

Moyens techniques

Marché ASTECH pour les équipements (colonnes) et la communication (panneaux décorables) + campagne de communication institutionnelle

Partenaires mobilisés

CITEO

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Action concomitante au développement du programme d'Extension des Consignes de Tri (ECT) qui permet d'aller vers une simplification du geste de tri et une amélioration des performances de tri.

Difficultés rencontrées

Colonnes métalliques de qualité médiocre qui ont subi de nombreuses détériorations en cours d'exploitation (vidage) et déformation bloquant l'ouverture.

Arrêt du déploiement le temps de trouver une solution

Recommandations

Travail en collaboration avec les communes avec analyse des performances des colonnes déjà mises en place.

Fortes actions de communication à l'échelle du Territoire

Nécessité de compléter le maillage à terme
